

LES ACTIVITÉS DU MERCREDI MATIN

Proposées par
la mairie de La Ravoire

du CP
au CM2

2
activités
par trimestre
de
9h50
à 11h50

Point de RDV
Salle Saint-Étienne

Qui peut participer aux activités proposées par la mairie ?

Les enfants habitant La Ravoire et scolarisés en élémentaire (du CP au CM2).

Quelles sont ces activités ?

La Mairie propose des activités découvertes de la pratique sportive, culturelle ou artistique.

Quand ont-elles lieu ?

Le mercredi de 9h50 à 11h50.

Où ont-elles lieu ?

Dans les salles communales, le point de rendez-vous pour déposer et récupérer votre enfant est à la salle Saint-Etienne.

Y-a-t-il une garderie ?

Une garderie communale est

mise en place de 11h50 à 12h30, au cours de laquelle vous pouvez venir chercher votre enfant quand vous voulez. L'AMEJ propose également un accueil dès 7h30. Le transport des enfants entre les deux structures sera assuré.

Comment inscrire mon enfant aux activités ?

En retournant le bulletin d'inscription au verso de ce flyer au service Éducation-Jeunesse avec votre règlement.

Mon enfant est inscrit à l'AMEJ, comment cela se passe-t-il ?

Il est possible d'inscrire son enfant à l'AMEJ et aux activités communales. La commune et l'association

assurent conjointement les transports entre les différents sites. Il vous suffit de vous inscrire auprès de l'AMEJ ET du service Éducation-Jeunesse pour les activités.

Où déposer mon enfant ?

Cela dépend de votre heure d'arrivée. Si votre enfant est inscrit à l'accueil de l'AMEJ le matin (7h30-9h50), rendez-vous à l'école du Vallon Fleuri. S'il ne participe qu'aux activités (9h50-11h50), rendez-vous salle Saint Etienne.

Mon enfant est à l'école maternelle, qu'est-il prévu ?

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'AMEJ dès 3 ans.

LES ACTIVITÉS DU MERCREDI MATIN

Proposées par
la mairie de La Ravoire

du CP
au CM2

2
activités
par trimestre
de
9h50
à 11h50

Point de RDV
Salle Saint-Étienne

Qui peut participer aux activités proposées par la mairie ?

Les enfants habitant La Ravoire et scolarisés en élémentaire (du CP au CM2).

Quelles sont ces activités ?

La Mairie propose des activités découvertes de la pratique sportive, culturelle ou artistique.

Quand ont-elles lieu ?

Le mercredi de 9h50 à 11h50.

Où ont-elles lieu ?

Dans les salles communales, le point de rendez-vous pour déposer et récupérer votre enfant est à la salle Saint-Etienne.

Y-a-t-il une garderie ?

Une garderie communale est

mise en place de 11h50 à 12h30, au cours de laquelle vous pouvez venir chercher votre enfant quand vous voulez. L'AMEJ propose également un accueil dès 7h30. Le transport des enfants entre les deux structures sera assuré.

Comment inscrire mon enfant aux activités ?

En retournant le bulletin d'inscription au verso de ce flyer au service Éducation-Jeunesse avec votre règlement.

Mon enfant est inscrit à l'AMEJ, comment cela se passe-t-il ?

Il est possible d'inscrire son enfant à l'AMEJ et aux activités communales. La commune et l'association

assurent conjointement les transports entre les différents sites. Il vous suffit de vous inscrire auprès de l'AMEJ ET du service Éducation-Jeunesse pour les activités.

Où déposer mon enfant ?

Cela dépend de votre heure d'arrivée. Si votre enfant est inscrit à l'accueil de l'AMEJ le matin (7h30-9h50), rendez-vous à l'école du Vallon Fleuri. S'il ne participe qu'aux activités (9h50-11h50), rendez-vous salle Saint Etienne.

Mon enfant est à l'école maternelle, qu'est-il prévu ?

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'AMEJ dès 3 ans.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

CP-CE1			
Horaires	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
9h50-11h50	Hip-hop et Arts graphiques	Théâtre et Parcours athlétiques	Italien et Musique

CE2-CM1-CM2			
Horaires	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
9h50-11h50	Théâtre et Fitness	Hip-hop et Arts graphiques	Ombres graphiques et Badminton

NB : Les activités sont maintenues comme l'année dernière, mais la nouvelle municipalité travaille sur une nouvelle organisation pour septembre 2021. Les parents seront conviés à des réunions d'échange et d'informations.

L'inscription est valable pour les deux activités au trimestre ou à l'année. Pour toute inscription à l'année, le 3^{ème} trimestre est offert. Tarifs et bulletin d'inscription au dos.

9h50 - 11h50
activités
organisées
par la Mairie

11h50 - 12h30
garderie
communale



Renseignements auprès du service Éducation-Jeunesse
Impasse de la Marelle (derrière la bibliothèque)
Tél : 04 79 75 92 80

ACTIVITÉS PROPOSÉES

CP-CE1			
Horaires	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
9h50-11h50	Hip-hop et Arts graphiques	Théâtre et Parcours athlétiques	Italien et Musique

CE2-CM1-CM2			
Horaires	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
9h50-11h50	Théâtre et Fitness	Hip-hop et Arts graphiques	Ombres graphiques et Badminton

NB : Les activités sont maintenues comme l'année dernière, mais la nouvelle municipalité travaille sur une nouvelle organisation pour septembre 2021. Les parents seront conviés à des réunions d'échange et d'informations.

L'inscription est valable pour les deux activités au trimestre ou à l'année. Pour toute inscription à l'année, le 3^{ème} trimestre est offert. Tarifs et bulletin d'inscription au dos.

9h50 - 11h50
activités
organisées
par la Mairie

11h50 - 12h30
garderie
communale



Renseignements auprès du service Éducation-Jeunesse
Impasse de la Marelle (derrière la bibliothèque)
Tél : 04 79 75 92 80

LES ACTIVITÉS DU MERCREDI MATIN

COMMENT S'Y RENDRE ?

Afin de faciliter l'accès aux activités, l'AMEJ propose un transport aux enfants le matin, après-midi et le soir. Afin d'en bénéficier, merci de vous rapprocher de l'AMEJ au 04 79 72 89 39.



Arrêts de bus	Matin	Après-midi	Soir
Madeleine	8h30	13h30	17h50
Féjaz	8h50	13h50	17h30
La Ravoire paysanne	8h55	13h55	17h25

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Quotients familiaux	Tarifs trimestriels ACTIVITÉS 9h50-11h50	Tarifs trimestriels GARDERIE 11h50-12h30
0 à 289 €	6 €	2 €
290 à 559 €	12 €	4 €
560 à 701 €	19 €	6 €
702 à 900 €	26 €	9 €
901 à 1100 €	32 €	10 €
1101 à 1400 €	37 €	12 €
1401 à 1700 €	43 €	14 €
1701 à 2000 €	51 €	17 €
+ de 2000 €	57 €	19 €

INSCRIPTION aux 2 activités et à la garderie de 11h50 à 12h30

Nom, prénom, classe, école :

Téléphone des parents :

J'autorise mon enfant à être pris en photo :

oui non

	À l'année	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
CP et CE1				
CE2, CM1 et CM2				
Garderie 11h50/12h30				

Bulletin d'inscription à déposer avec votre règlement et votre attestation de quotient familial au service Éducation-Jeunesse (impasse de la marelle derrière la bibliothèque au centre-ville).



LES ACTIVITÉS DU MERCREDI MATIN

COMMENT S'Y RENDRE ?

Afin de faciliter l'accès aux activités, l'AMEJ propose un transport aux enfants le matin, après-midi et le soir. Afin d'en bénéficier, merci de vous rapprocher de l'AMEJ au 04 79 72 89 39.



Arrêts de bus	Matin	Après-midi	Soir
Madeleine	8h30	13h30	17h50
Féjaz	8h50	13h50	17h30
La Ravoire paysanne	8h55	13h55	17h25

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Quotients familiaux	Tarifs trimestriels ACTIVITÉS 9h50-11h50	Tarifs trimestriels GARDERIE 11h50-12h30
0 à 289 €	6 €	2 €
290 à 559 €	12 €	4 €
560 à 701 €	19 €	6 €
702 à 900 €	26 €	9 €
901 à 1100 €	32 €	10 €
1101 à 1400 €	37 €	12 €
1401 à 1700 €	43 €	14 €
1701 à 2000 €	51 €	17 €
+ de 2000 €	57 €	19 €

INSCRIPTION aux 2 activités et à la garderie de 11h50 à 12h30

Nom, prénom, classe, école :

Téléphone des parents :

J'autorise mon enfant à être pris en photo :

oui non

	À l'année	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
CP et CE1				
CE2, CM1 et CM2				
Garderie 11h50/12h30				

Bulletin d'inscription à déposer avec votre règlement et votre attestation de quotient familial au service Éducation-Jeunesse (impasse de la marelle derrière la bibliothèque au centre-ville).

